

Déclaration conjointe de Maputo L'essor africain : une vision commune pour une croissance et une prospérité durables

30 mai 2014

Réunis à Maputo les 29 et 30 mai 2014, les ministres des finances et gouverneurs d'Afrique subsaharienne et le FMI ont fait le point des progrès remarquables accomplis par la région au cours de ces vingt dernières années, de sa résilience accrue aux chocs et des défis qu'elle devra affronter pour soutenir la croissance économique et le développement. Un nombre croissant de pays d'Afrique subsaharienne ont enregistré de très bons résultats économiques, grâce à des politiques macroéconomiques avisées, à des institutions plus fortes, à l'augmentation de l'aide et à l'accroissement des investissements dans le capital humain et physique.

Mais dans beaucoup de pays, les bienfaits de la croissance sont mal répartis, les infrastructures continuent de faire largement défaut et la création d'emplois ne répond pas aux attentes. La volonté de transformation structurelle et de diversification, conjuguée à la présence d'une population jeune et dynamique, offre l'occasion d'accélérer le rythme de la réduction de la pauvreté, de la croissance solidaire et de la création d'emplois.

Les ministres et gouverneurs africains et la Directrice générale du FMI sont convenus de renforcer encore le partenariat entre le FMI et les pays membres d'Afrique en veillant à ce qu'il corresponde aux besoins en évolution du sous-continent. Le dialogue de politique économique et le renforcement des capacités seront à la mesure de l'ambitieux programme visant à : préserver la stabilité macroéconomique au moyen d'actions conçues pour encourager la transformation structurelle et promouvoir durablement une croissance forte et solidaire, surmonter les fragilités, faire en sorte que l'Afrique puisse compter sur un financement adéquat pour son développement et renforcer les capacités institutionnelles, notamment dans le domaine des ressources humaines. Le partenariat tiendra compte des différents besoins des pays membres africains, qu'il s'agisse des pays marqués par des fragilités et des conflits ou des pays à revenu intermédiaire et émergents.

Les ministres et gouverneurs africains et la Directrice générale du FMI estiment qu'il est impératif de remédier à l'énorme déficit d'infrastructures de l'Afrique. Pour financer le développement des infrastructures, il sera nécessaire d'adopter des approches novatrices faisant appel à la fois au secteur privé et au secteur public. La réforme en cours de la politique du FMI concernant les plafonds d'endettement devrait tendre à donner aux pays une plus grande souplesse dans la conception des programmes afin qu'ils puissent avoir recours à un plus large éventail de formules de financement tout en préservant la viabilité de la dette qui a été obtenue au prix de tant d'efforts et a été si utile au continent face aux turbulences financières mondiales de ces dernières années. Les ministres et gouverneurs africains et la Directrice générale du FMI sont convenus de faire le point, à l'occasion de l'Assemblée annuelle et des réunions de printemps, de la réalisation des objectifs et engagements énoncés dans la Déclaration conjointe de Maputo.

Encourager une croissance solidaire et la transformation structurelle

Pour que la croissance économique future profite à tous, les actions menées doivent avoir pour but de créer des emplois et de diversifier l'économie. L'amélioration des indicateurs économiques et sociaux s'est souvent accompagnée d'une accentuation de l'inégalité de revenu et n'a pas créé suffisamment de possibilités d'emploi pour les jeunes et une population croissante. Pour jeter les bases d'une transformation structurelle significative dans la région, les pouvoirs publics doivent agir principalement sur deux fronts. Premièrement, il convient de créer un environnement propice au développement d'un secteur privé dynamique afin de générer des emplois et de soutenir la croissance, notamment en approfondissant les marchés financiers et en développant les possibilités d'investissement rentable. Deuxièmement, il convient de poursuivre les investissements publics dans les infrastructures de nature à favoriser la croissance, tout particulièrement dans le secteur des transports et celui de l'énergie, tout en restant conscient de l'impératif de viabilité de la dette. Ces actions nécessitent de renforcer les capacités et les institutions, d'investir dans le développement du capital humain et d'améliorer l'efficacité du secteur public.

Les ministres et gouverneurs ont salué les travaux récents du FMI sur les actions à mener et les conditions préalables à remplir pour permettre la diversification économique et la transformation structurelle dans les pays à faible revenu. Ils ont encouragé l'institution à poursuivre ce travail et à en incorporer les principaux enseignements dans les conseils qu'elle dispense dans le cadre de ses activités de surveillance, de suivi des programmes et de renforcement des capacités. En particulier, ils sont convenus des éléments suivants :

- L'action des pouvoirs publics doit être conçue de manière à ce qu'une poussée de la croissance puisse aussi stimuler la transformation structurelle. Pour que la croissance forte enregistrée récemment puisse se poursuivre, les pays doivent améliorer la productivité dans les domaines tels que l'agriculture qui dominent actuellement l'activité économique et l'emploi, et se lancer dans de nouvelles activités à plus forte productivité telles que l'industrie et les services. C'est le moyen le plus efficace de développer les possibilités d'emploi pour la jeune génération qui va entrer dans la population active au cours des prochaines années. Le renforcement des réseaux de commercialisation pour les agriculteurs, des sources de revenus plus fiables et l'amélioration des possibilités d'emploi sont autant d'éléments essentiels pour la réduction de la pauvreté. Pour assurer la stabilité politique et la réussite globale des programmes de développement des pays, il est crucial de faire en sorte que les politiques macroéconomiques soient axées davantage sur un double objectif, à savoir créer des emplois et fournir des services sociaux et économiques.

- Une infrastructure moderne est nécessaire pour attirer les investissements rentables et diversifier l'activité économique. Le continent se heurte encore à un lourd déficit d'infrastructures, notamment dans les secteurs des transports et de l'énergie. Pour combler ce déficit, il faudra trouver des formules de financement novatrices, notamment au niveau régional, et le secteur privé devra jouer un rôle de premier plan. Le secteur public a aussi un rôle important à jouer, notamment en assurant une gestion de haute qualité des investissements publics, en veillant au traitement transparent des

risques et en restant attentif à la viabilité des finances et de la dette publiques.

- Des secteurs financiers plus profonds et plus étendus sont indispensables pour soutenir la croissance et faire en sorte que ses fruits soient mieux partagés. Les petites et moyennes entreprises constituent le tissu du secteur privé africain, mais bien souvent leurs possibilités de financement sont restreintes en raison du manque de profondeur des marchés financiers. Plusieurs pays africains ont mis à profit les progrès des technologies de l'information et de la communication pour encourager le développement des services bancaires novateurs, abordables et fiables par téléphone portable. Mais dans beaucoup d'autres, le coût du capital demeure élevé et le secteur financier est inaccessible à un large segment de la population. Les ministres et gouverneurs ont insisté sur l'importance de continuer à promouvoir l'intermédiation financière et à améliorer l'accès aux services financiers pour soutenir le développement du secteur privé.

- L'Afrique subsaharienne devra redoubler d'efforts pour exploiter les possibilités offertes par ses abondantes ressources naturelles et veiller à ce que les fruits de ces activités soient équitablement répartis. Dans plusieurs pays, les ressources naturelles pourraient engendrer des flux de revenus considérables pour répondre aux besoins cruciaux en matière d'infrastructures et sur le plan social. Cela dit, il reste compliqué d'élaborer des politiques macroéconomiques qui préservent la compétitivité et permettent de faire face à la volatilité tout en mettant en place des institutions solides. Les ministres et gouverneurs ont affirmé une nouvelle fois leur attachement à des cadres budgétaires transparents pour garantir une gestion prudente des ressources. Ils se sont félicités que le FMI continue de les soutenir dans l'élaboration de cadres budgétaires pour les industries extractives et ils espèrent qu'il les aidera à remédier au double problème de l'érosion de la base d'imposition et du transfert des bénéfices.

Les ministres et gouverneurs et la Directrice générale sont convenus que, pour affronter ces défis, une étroite coopération sera nécessaire entre le FMI et les pays membres, de même qu'une mobilisation systématique de l'ensemble des parties prenantes opérant dans la région, notamment les institutions multilatérales, les partenaires du développement et les organismes régionaux. Conscients de l'utilité des interactions systématiques entre le FMI et les unions monétaires de l'UEMOA et de la CEMAC, ils ont invité le FMI à continuer de soutenir les efforts d'intégration régionale dans toute l'Afrique.

S'affranchir des fragilités

Les conflits et les violences continuent de représenter des obstacles importants au développement dans certains pays et régions, avec les coûts humains et économiques considérables que cela entraîne. Les ministres et gouverneurs et la Directrice générale ont insisté sur l'importance primordiale de la paix et de la sécurité pour assurer un développement économique et humain durable. Ils ont observé qu'il y avait eu des succès au cours de ces dix dernières années, qui ont montré que, dans un environnement de stabilité politique, la poursuite d'une politique économique saine et la mise en place d'institutions plus solides peuvent conduire à une stabilité durable et à

des progrès décisifs sur le plan du développement humain. La pratique semble indiquer que :

- Les facteurs d'économie politique sont d'une importance primordiale dans des situations fragiles. Les ministres et gouverneurs africains ont noté avec satisfaction la présence du FMI auprès des pays fragiles et sa contribution précieuse à la remise en place d'institutions solides et de capacités administratives. Ils ont souligné qu'il importe de s'attaquer aux problèmes d'économie politique, notamment en identifiant des gains rapides et en protégeant les populations les plus vulnérables dans des situations fragiles.

- Les ministres et gouverneurs et la Directrice générale sont convenus que les politiques économiques doivent être adaptées à la situation de chaque pays et nécessitent de la souplesse. Lorsque les capacités institutionnelles sont insuffisantes ou au lendemain d'un conflit, il faut inévitablement plus de temps pour exécuter la politique économique, ce qui devrait être pris en compte dans les conseils, les politiques et les pratiques du FMI.

- Les ministres et gouverneurs ont reconnu la valeur de la nouvelle facilité de crédit rapide du FMI, qui a été utile pour les pays sortant d'un conflit. Ils ont appelé le FMI à préserver la caractéristique principale de cette facilité, qui permet de fournir une aide financière rapide et sans condition en période de besoin.

Financer le développement de l'Afrique

L'Afrique subsaharienne restera confrontée à des besoins de financement considérables pour réaliser une croissance durable et solidaire, tout en préservant les gains obtenus au prix de nombreux efforts sur le plan de la viabilité de la dette. Étant donné l'importance de ses besoins de développement, l'ampleur de son déficit d'infrastructures et l'impact de sa démographie sur les besoins d'investissement social, la région doit disposer de sources de financement fiables.

Les ministres et gouverneurs africains ont reconnu que la stabilité macroéconomique a été bénéfique à la région et a permis aux pays appliquant une politique économique saine d'accéder à de nouvelles sources de financement. Ils ont affirmé de nouveau qu'ils sont déterminés à renforcer la mobilisation des ressources intérieures, en notant avec satisfaction l'aide apportée par le FMI au renforcement des capacités dans le domaine de la politique fiscale et de la gestion des finances publiques, qui leur a permis de créer un espace budgétaire pour une croissance solidaire. Ils ont souligné que l'accès aux ressources concessionnelles du FMI reste essentiel pour de nombreux pays d'Afrique subsaharienne qui sont confrontés à des problèmes prolongés de financement de leur balance des paiements. Ils ont noté avec satisfaction les efforts déployés pour que le fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance soit autofinancé et que les ressources concessionnelles à ce titre soient disponibles de manière permanente, et ont engagé le FMI à veiller à ce que l'accès à ces ressources puisse augmenter en fonction des besoins des pays.

À mesure que les pays à croissance rapide s'intègrent de plus en plus à l'économie mondiale, leur exposition à la volatilité et aux chocs mondiaux augmente aussi. En conséquence, les ministres et gouverneurs africains ont engagé le FMI à continuer d'affiner ses mécanismes de prêt en faveur de l'Afrique. Ils ont appelé le FMI à fournir à

l'Afrique subsaharienne davantage de financements à partir de ses ressources générales, lorsque cela se justifie, et ont souligné que les pays pré-émergents devraient avoir accès à des instruments de type assurance, tels que la ligne de liquidité de précaution, sur un pied d'égalité avec les autres pays membres du FMI.

Les ministres et gouverneurs africains ont appelé le FMI à faire avancer rapidement la réforme de sa politique des plafonds d'endettement. Ils ont souligné que, étant donné les besoins de développement de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, notamment du fait du manque considérable d'infrastructures, il est nécessaire d'assouplir cette politique. La Directrice générale et les ministres et gouverneurs sont convenus qu'il sera important que cette politique prévoie des plafonds d'endettement adaptés à la situation de chaque pays. Cette politique devrait viser à rendre possibles les investissements essentiels tout en préservant les progrès accomplis au prix de nombreux efforts sur le plan de la viabilité de la dette. Ils sont convenus aussi qu'il est prioritaire de renforcer les capacités des organismes nationaux de gestion de la dette afin d'assurer un recours optimal à l'emprunt pour financer la dette, ainsi que sa compatibilité avec la stabilité budgétaire et macroéconomique à long terme. Ils ont formé l'espoir qu'un accord sur la réforme puisse être trouvé avant l'Assemblée annuelle de 2014.

Les ministres et gouverneurs africains ont noté que la région a surmonté la crise financière mondiale, mais qu'elle n'a pas été épargnée. Ils ont pris note avec intérêt des travaux du FMI sur les effets de contagion, et ont appelé l'institution à continuer de surveiller l'impact de l'évolution mondiale sur l'Afrique subsaharienne et de plaider en faveur de la région dans les instances internationales qui débattent de questions relatives à l'imposition transfrontières et au financement. Étant donné le rôle central joué par le FMI dans la stabilité financière mondiale et l'intégration des pays pré-émergents d'Afrique subsaharienne dans les marchés financiers internationaux, les ministres et gouverneurs ont appelé à consolider l'architecture financière mondiale, notamment en améliorant la surveillance du risque systémique, à renforcer la coordination internationale des politiques macroprudentielles face au risque systémique, à conclure des accords transfrontières sur le plan de la réglementation financière et à accroître les financements pour l'aide en liquidités et l'ajustement extérieur, en particulier dans les pays africains à faible revenu.

Renforcer les capacités institutionnelles et humaines

Des institutions solides et la mise en valeur permanente du capital humain sont essentielles pour le développement économique et social. Les ministres et gouverneurs africains se sont félicités de leur collaboration étroite avec le FMI dans les domaines de la formation et de l'assistance technique. Ils ont salué l'expansion des centres régionaux d'assistance technique et se réjouissent de l'ouverture officielle de l'Institut de formation pour l'Afrique. Ils ont appelé le FMI à redoubler d'efforts pour tirer les leçons des réussites enregistrées en Afrique et ailleurs, qui pourraient être des points de référence utiles pour les pays membres d'Afrique. Les ministres et gouverneurs et le FMI sont convenus de poursuivre leur étroite coopération pour promouvoir l'investissement dans le capital humain et le renforcement des capacités, notamment au moyen d'une assistance technique adéquate au niveau des pays, le développement de

l'apprentissage entre pairs et la création d'une communauté de pratique en ligne.